

LA PREMIÈRE CRÈME POUR FACILITER L'ÉRECTION

A partir du 1er juin 2015, il sera possible de trouver en pharmacie le premier traitement de la dysfonction érectile sous forme de crème. Même si ce produit en fera sûrement "rêver" plus d'un, une commission de la transparence de la Haute Autorité de Santé (HAS), rendue le 18 mars 2015, met en garde ses utilisateurs contre de nombreux effets indésirables.

Par Valérie Auslender - ©Rédigé le 28/05/2015

Le laboratoire français Majorelle a annoncé la mise sur le marché dès le 1er juin d'un nouveau traitement pour lutter contre les dysfonctions érectiles. Son originalité ? Contrairement aux comprimés ou aux injections intra-caverneuses déjà présentes sur le marché, le Vitaros® sera le **premier traitement sous forme de crème pour faciliter l'érection.**

Un nouveau traitement en crème, efficace, mais non sans risque

Il est indiqué pour les hommes de plus de 18 ans dans le traitement de la **dysfonction érectile** définie par "l'incapacité à atteindre ou maintenir une érection suffisante du pénis pour permettre une performance sexuelle satisfaisante". Il suffit d'une petite goutte du produit au niveau du méat urétral pour que survienne l'élévation "majestueuse" dans les cinq à trente minutes suivantes. L'érection dure en moyenne une à deux heures selon les patients, d'après la notice médicale du produit.

La crème sera vendue au prix de 10 euros la dose en pharmacie et pourra être **disponible seulement avec une ordonnance** d'un médecin. En effet, le **principe actif de la crème, l'alprostadil, n'est pas dénué de risques.** Cette substance dilate les vaisseaux péniens. Raison pour laquelle ce traitement topique est **contre-indiqué chez les patients ayant des antécédents d'infarctus du myocarde, d'hypotension orthostatique, antécédents de vertiges ou de malaises, antécédents ou facteurs de risque de maladie thromboembolique** (thrombose, embolie pulmonaire).

Des effets indésirables fréquents

Outre ces contre-indications non négligeables, le Vitaros® présente de **nombreux effets indésirables** d'après les études explorées par la Commission de la transparence de l'HAS, rendue publique le 18 mars 2015. 43% des patients ont déclaré avoir eu une **réaction urogénitale** locale transitoire (sensation de chaleur ou de brûlure dans le pénis, douleur ou érythème pénien) et 7% des partenaires ont ressenti des **brûlures vaginales** d'intensité légère à modérée. Un cas de **priapisme** a été rapporté.

Selon cette même commission, le Vitaros® n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu dans la stratégie thérapeutique de la dysfonction érectile et conclut dans sa publication à un **"rapport efficacité/effets indésirables faible"** au vu des effets indésirables. La HAS place donc le Vitaros® comme traitement de seconde intention et comme "une alternative aux spécialités à base d'alprostadil administrées par voie intra-caverneuse ou intra-urétrale", dans le traitement de la dysfonction érectile.